

Églises réformées Berne – Jura - Soleure

Arrondissement du Jura

Procès-verbal du Synode d'arrondissement

Samedi 6 juin 2026 à 08h30

Paroisse réformée de Bienne

Maison Saint-Paul, Crêt-des-Fleurs 24, 2503 Bienne

<i>Président :</i>	<i>M. Raphaël Schär, Evilard</i>
<i>Vice-président du jour :</i>	<i>M. Max Brechbühler, Nidau</i>
<i>Secrétaire :</i>	<i>Mme Jessica Beuchat, Saignelégier</i>
<i>Scrutateur/trice :</i>	<i>Mme Monika Galataud, Bienne</i>
	<i>M. Colin Wyder, Haute-Birse</i>

Ordre du jour :

Synode d'arrondissement

1. Ouverture du Synode
 - Salutations - chant et prière
2. Nomination des scrutatrices - scrutateurs
3. Procès-verbal du Synode d'arrondissement du 8 novembre 2025
4. Rapport arrondissement 2025
 - Discussion et acceptation
5. Comptes CSJ 2025
 - Présentation des comptes avec le rapport des vérificateurs des comptes
 - Rapport de la Commission des finances
 - Discussion et acceptation
6. Cible Terre Nouvelle 2027
 - Discussion et acceptation
7. Election complémentaire au Conseil du Synode jurassien pour la fin de législature 2024-2028
8. Osons réformer
 - Présentation et mise en perspective des résultats
 - Discussion
 - Prochaines étapes
9. Proposition de la paroisse transfrontalière de Moutier d'accueillir les Synodes de printemps
 - Discussion et acceptation
10. Nouveaux statuts de la CER
 - Information
 - Nomination d'un membre de la Commission de gestion
11. Prise de parole de notre conseiller synodal, M. Philippe Kneubühler
12. La Fraction jurassienne au Synode Refbejus a la parole
13. Janique Perrin – Responsable de la formation arrondissement du Jura
14. Adrien Despont – Réforme bernoise 2028
15. Interventions parlementaires
16. Communications

1. Ouverture du Synode

➤ *Salutations - chant et prière*

M. Raphaël Schär donne la parole au pasteur Macaire Gallopin pour la méditation d'ouverture.

Rabbi Baer de Radoshitz adressa un jour à son Maître, le voyant de Lublin, la prière suivante : « Indique-moi le chemin universel du service de Dieu. » Le Tsaddiq répondit :

« Il n'est pas possible de dire à l'homme quel chemin suivre.

*Car il y a un chemin où l'on sert Dieu par l'étude, un autre par la prière, un autre par le jeûne et un autre aussi pour manger. Chacun doit veiller avec attention sur le chemin qui lui est propre et vers lequel le conduit son cœur ;
il lui faut choisir cette voie de tout son cœur. »*

Martin Buber

M. Macaire Gallopin souhaite la bienvenue à chacune et chacun.

Il nous invite à faire un moment de silence, à prendre le temps d'arriver, à voir ce qui habite notre cœur, notre corps et simplement laisser reposer tout ça, bien assis sur nos chaises. Prendre juste le temps de la méditation et du silence.

Puis il enchaîne : « Nous voici rassemblés, Seigneur, pour notre travail en commun, pour la gestion de notre Église, que nous représentons aujourd'hui. Nous le savons, nos institutions sont complètement humaines, capables du pire comme du meilleur. Alors, nous t'en prions aujourd'hui Seigneur, puissions-nous discerner ta présence autour de nos tables, dans les échanges, dans les rencontres que nous ferons, dans les questions mais surtout peut-être dans nos doutes et dans le fruit que notre travail collectif pourra apporter. Et c'est donc au nom de Jésus-Christ que nous prions. Amen. »

L'assemblée chante le chant de Taizé « Ô ma Joie et mon espérance »

Il poursuit : « Lorsque je vous regarde aujourd'hui toutes et tous, vous qui êtes rassemblés ici, dans cette grande salle, je me dis que nous avons quand même de la chance. Nous représentons ici, une Église où chacune et chacun peut se mettre au service d'un grand tout. » J'aimerais revenir sur ce passage tiré du livre de Martin Buber : *Le chemin de l'homme*.

« Avec chaque homme, chaque femme, vient au monde quelque chose de nouveau, qui n'a pas encore existé. Quelque chose d'initial et d'unique. Il est du devoir de chacun, de chacune, de connaître et de prendre en considération qu'il est au monde, unique en son genre et qu'aucun être pareil que lui n'a jamais existé. »

Alors pour cette journée, puissions-nous arriver chacune, chacun comme nous sommes avec nos unicités, nos spécificités et qu'ensemble nous arrivions à construire la suite de la vie de notre institution d'Église. Je vous souhaite une belle journée et vous remercie de votre écoute. »

M. Raphaël Schär remercie le pasteur Macaire Gallopin pour sa méditation et précise que celui-ci sera également présent lors du culte synodal ainsi que pour le mot de clôture de la session synodale.

Il rappelle, par ailleurs, que la collecte organisée à l'issue du culte est destinée à l'EPER, en faveur de l'aide aux personnes réfugiées et déplacées.

Le président demande à l'assemblée de se lever pour observer un moment de recueillement en mémoire de Monsieur le pasteur Jean Lesort Louck Talom qui nous a quittés accidentellement le 11 avril 2026. Nous sommes en pensée avec sa famille et ses proches ainsi qu'avec sa famille au sens large du terme, le Par8.

Ensuite, il salue les personnes convoquées ainsi que les invité.es officiel·l·es et leur souhaite la bienvenue à Bienne :

- Mesdames et Messieurs les délégué·e·s au Synode
- Mesdames et Messieurs les député·e·s au Synode Refbejuso
- Mesdames et Messieurs les membres du CSJ
- Mesdames et Messieurs les collaboratrices et collaborateurs de l'arrondissement
- Mesdames et Messieurs les membres du comité du CSP
- Mesdames et Messieurs les membres du comité de l'Association de liquidation du Centre de Sornetan
- Madame la représentante de la presse

Il salue particulièrement :

- Madame Judith Pörksen, présidente du Conseil synodal à Berne
- Monsieur Philippe Kneubühler, conseiller synodal
- Monsieur Matthias Siegfried, traducteur Refbejuso
- Monsieur Charles Stauffer, président de l'Assemblée de l'Eglise
- Monsieur Reto Gmünder, pasteur régional
- Monsieur Silvano Keller, président du CSJ
- Monsieur Jérémie Cortat, administrateur de l'EREJ
- Monsieur Didier Juillerat, directeur du CIP et coach du projet *Osons réformer*
- Monsieur David Leutwyler, délégué aux affaires ecclésiastiques et religieuses

Les excusés suivants ont fait part de leur empêchement :

- Madame Laure Devaux Allisson, pasteure de Bienne
- Madame Sarah Nicolet, pasteure de Delémont
- Madame Marie-Luise Hoyer, membre du CSJ et du comité de l'Association de liquidation du Centre de Sornetan
- Madame Sarah Vollert, diacre de la paroisse française de Berne
- Madame Sandra Moy, présidente de la paroisse de Haute-Birse
- Madame Sandra Singh, déléguée de Haute-Birse
- Madame Daphné Reymond, pasteure des Franches-Montagnes
- Madame Stéphanie Niederhauser, préfète du Jura bernois
- Madame Marie-Laure Krafft, pasteure et Déléguée de la Fraction jurassienne
- Madame Kady Boly, présidente du Conseil de Ville de Bienne
- Madame Béatrice Meyer, vice-préfète de la Ville de Bienne
- Madame Romi Stebler, préfète de la Ville de Bienne
- Madame Glenda Gonzalez Bassi, maire de la Ville de Bienne
- Monsieur Marc Seiler, délégué de Porrentruy
- Monsieur Marc Balz, délégué de la Fraction jurassienne
- Monsieur Jean-Luc Dubigny, pasteur de Malleray-Bévilard
- Monsieur Paul-André Visinand, pasteur retraité

- Monsieur Alain Wimmer, pasteur de Sonvilier
- Monsieur Philippe Maire, pasteur retraité
- Monsieur Quentin Jeanneret, pasteur de Moutier
- Monsieur Jean-Marc Schmid, délégué de la Fraction jurassienne
- Monsieur Pierre Zingg, président de l'EREJ
- Monsieur Yves Bourquin, président de l'EREN

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Max Brechbühler, représentant de la paroisse de Bienne.

M. Max Brechbühler nous souhaite la bienvenue au nom du Conseil de paroisse de Bienne. « C'est avec plaisir que nous vous accueillons ici dans la maison de paroisse de St.Paul fraîchement rénovée et réouverte depuis quelques mois.

Nous sommes particulièrement heureux de recevoir le Synode en cette journée du 6 juin, placée sous le signe de la réflexion, du dialogue et des textes qui nous réunissent. Que les délibérations puissent se vivre dans un esprit d'écoute, de discernement et de confiance mutuelle, au service de notre Église et de son avenir.

Permettez-moi de vous faire un court historique de notre paroisse.

Porteuse d'une parole et d'une sagesse millénaires, attachée à l'héritage de la Réforme, la paroisse réformée française de Bienne se veut être un espace où chacune et chacun peut vivre sa propre recherche spirituelle.

La paroisse réformée de Bienne est née sous sa forme actuelle en janvier 2009 de la fusion des trois paroisses, Bienne-Mâche/Boujean, Bienne-Madretsch et Bienne-Pasquart.

Elle possède pourtant des racines bien plus anciennes, puisqu'en l'an 600 déjà la première Église fut construite sur le territoire actuel de la paroisse. Il s'agit de l'Église St. Etienne à Mâche, reconstruite au 18^{ème} siècle et transformée au 21^{ème} siècle en style roman. Quant à l'Église Saint-Benoît, dans la vieille ville de Bienne, elle fut mentionnée pour la première fois en 1228 dans le cartulaire de Lausanne.

En croissance continue, notamment en raison de l'essor de l'industrie horlogère, et après s'être installée dans ses propres murs en l'église du Pasquart en 1904, la paroisse se scinda en trois entités dès 1960.

Cinquante ans plus tard, la revoilà réunie en une seule paroisse. Ensemble avec la paroisse réformée alémanique, elle forme la paroisse réformée évangélique générale de Bienne.

Outre la célébration des cultes et des actes ecclésiastiques, baptêmes, mariages, enterrements, un accent fort est placé sur la rencontre personnelle et l'accompagnement de proximité, de manière individuelle ou lors de rassemblement, au sein de parcours de formation, d'espaces de partage ou à travers des activités bénévoles au service d'autrui. »

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Charles Stauffer, récemment élu président de l'Assemblée de l'Église jurassienne.

M. Charles Stauffer transmet les salutations des membres du Conseil de l'Église jurassienne et remercie le CSJ pour son invitation.

Il souhaite que ces délibérations donnent un nouveau souffle à nos Églises et à nos collaborations inter-églises. Comme disait Calvin :

*« La Parole de Dieu n'est point pour nous apprendre à babiller,
pour nous rendre éloquents et subtils, mais pour réformer nos vies. »*

Déroulement de la journée :

1. Assemblée du Centre Social Protestant Berne-Jura
2. Prise de parole vers 9h45 de M. David Leutwyler
3. PAUSE
4. Synode d'arrondissement
5. Culte synodal à l'Église Saint-Paul à 11h15
6. 12h30 repas
7. 13h30 reprise du Synode d'arrondissement
8. Assemblée générale de l'Association du Centre de Sornetan en liquidation
9. Fin de la journée à 16h00

M. Raphaël Schaer remercie d'ores et déjà celles et ceux qui peuvent rester jusqu'à la fin du Synode.

Il donne encore quelques informations propres aux 3 assemblées :

- Le prochain Synode aura lieu le 7 novembre 2026 dans les locaux du CSP à Tramelan.
- Il rappelle que toutes les décisions peuvent faire l'objet d'un recours au Conseil synodal dans les 10 jours sur une erreur de procédure et non sur une décision en elle-même.
- Les débats sont enregistrés pour la bonne tenue des procès-verbaux. Une fois acceptés, les enregistrements seront détruits.
- Merci de donner votre nom et prénom avant chaque intervention orale.
- Le président indique qu'il n'a pas reçu de motion ni de postulat ni d'interpellation pour les 3 entités.
- Les 3 assemblées ont été convoquées valablement selon les statuts.

Il termine en remerciant toutes les personnes qui ont permis la tenue de cette session synodale et en particulier, Mme Tatiana Vuilleumier, ainsi que la paroisse de Bienne et ses bénévoles.

Il souhaite un Synode vivant, empreint de fraternité. En guise de fil conducteur pour cette journée, il nous livre encore 2 citations :

« Le tact dans l'audace, c'est de savoir jusqu'où on peut aller trop loin » (Jean Cocteau)

« L'Église réformée est toujours à réformer selon la parole de Dieu. »

Cette seconde citation est souvent attribuée à Calvin, bien que son origine exacte demeure incertaine et qu'elle soit également associée à d'autres auteurs.

L'assemblée du CSP va débiter. Les scrutatrices et scrutateurs ci-dessous sont nommés afin de pouvoir également fonctionner pour l'assemblée du CSP. Il n'y a pas d'opposition, ni de contre-proposition.

2. Nomination des scrutatrices- scrutateurs

Les scrutatrices et scrutateurs nommé·e·s sont :

- Madame Monika Galataud
- Monsieur Colin Wyder

Le président précise que pour l'élection d'un membre du CSJ (point 7 de l'ordre du jour), le vote se fera à bulletin secret.

Pour procéder à cette élection, il faut un vice-président du Synode qui se joindra à la scrutatrice et au scrutateur pour le dépouillement des bulletins.

M. Raphaël Schär propose la nomination de M. Max Brechbühler à la vice-présidence de l'assemblée. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Après contrôle du quorum, Mme Sylviane Zulauf Catalfamo ouvre l'assemblée générale du Centre social protestant Berne-Jura en remplacement de M. Jean-Philippe Marti.

À la suite de l'assemblée du CSP, M. Raphaël Schär donne la parole à M. David Leutwyler qui va présenter sa fonction, son rôle ainsi que donner son point de vue sur les défis et les opportunités à court terme des Églises nationales.

M. David Leutwyler est un spécialiste du dialogue interreligieux. Il a joué un rôle clé dans le développement de la Maison des religions où il a occupé plusieurs postes. Il a également été journaliste et coordinateur d'événements, notamment dans le cadre d'Expo.02.

Il débute en indiquant qu'encore aujourd'hui, les Églises et l'État sont proches dans le canton de Berne. Cependant, la révision de la loi sur les Églises nationales, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020, a modifié cette relation. Depuis cette date, les pasteur·e·s ne sont plus employé·e·s par le canton, mais par leur Église nationale respective. Dès lors, le service cantonal qui s'occupait des pasteurs a été réorienté sur le plan du contenu. Le titre de délégué aux affaires ecclésiastiques a été complété par « *et des affaires religieuses* ». Il explique ce que cela signifie :

« Notre domaine d'activités a une dimension historique et un grand héritage. Nos tâches actuelles, en tant que service des affaires religieuses, s'inscrivent dans le contexte d'un millénaire marqué par le christianisme. Ainsi, notre relation actuelle avec l'Église, avec les religions et l'État est également marquée par les décisions du passé. Néanmoins, en même temps, nous avons aujourd'hui la chance de poser les jalons pour l'avenir.

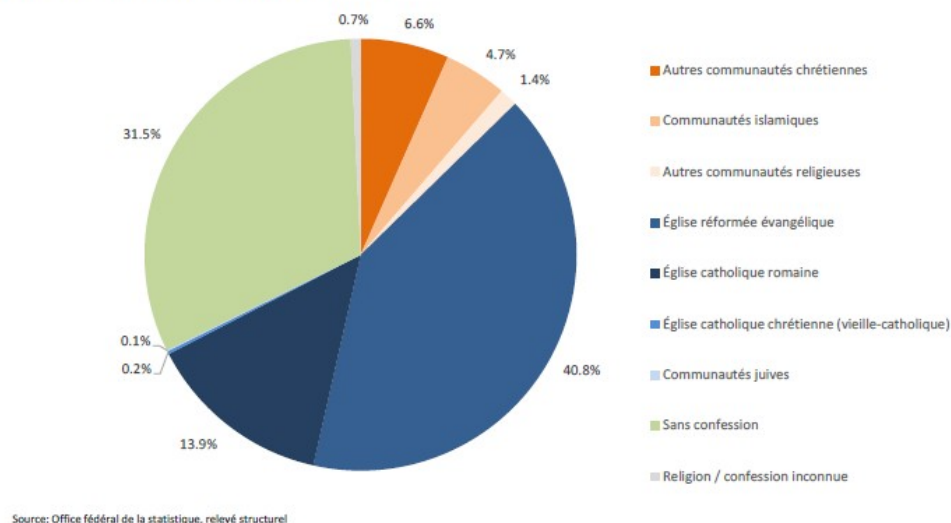
Quand l'Église doit-elle être reconnaissable dans le paysage, dans la société, dans la politique ?

Doit-elle se démarquer, se faire remarquer ? Pourrait-elle être plus discrète, s'intégrer dans le paysage et se montrer plus modeste ? Les dernières décisions du canton ont montré que les prestations sociales des Églises sont toujours très appréciées

Jusqu'en 2020, le canton de Berne avait peu de contact avec les communautés religieuses non reconnues par le droit public mais, organisées sous le régime de droit privé. Il s'agit, par exemple, des bouddhistes, des hindouistes, des musulmans, des chrétiens orthodoxes et

luthériens et de diverses Églises libres. Il n'existe pas de relations réglementées pour ces communautés, alors que les membres constituent pourtant une part importante de notre société.

L'appartenance religieuse et confessionnelle dans le canton de Berne en 2024



L'extrapolation statistique de l'Office fédéral de la statistique montre qu'aujourd'hui, près de 55 % des Bernois de plus de 15 ans appartiennent encore à l'une des trois Églises nationales. On remarque également que 31,5 % de la population du canton de Berne n'appartient plus à aucune communauté religieuse. Tout comme il y a beaucoup de personnes éloignées de la religion parmi les membres des églises nationales, il y a beaucoup de personnes qui s'intéressent à la religion et à la spiritualité parmi les "sans confession". 12,7% de la population bernoise appartient à des communautés religieuses de droit privé. Au sein de ces communautés religieuses, les communautés religieuses chrétiennes constituent le plus grand groupe avec 6,6 % et les communautés islamiques le deuxième avec 4,7 %. Les hindous, les bouddhistes et les membres d'autres religions se retrouvent parmi les 1,4 % d'autres communautés religieuses".

Ces statistiques sont la base du travail du service des affaires religieuses et ecclésiastiques.

Le bureau prépare les dossiers politiques pour le Conseil-exécutif et le Grand Conseil. Il examine, évalue et négocie les contributions aux Églises nationales pour les prestations d'intérêt général. Il maintient et consolide les liens avec les Églises nationales et assure la médiation entre les autres services cantonaux et les différentes communautés religieuses. Il rend également le paysage religieux visible en développant des thèmes spécifiques. L'OACOT est également rattaché à sa direction. Ce service s'occupe de la surveillance des finances des paroisses et approuve leurs règlements d'organisation.

Afin de donner une vue d'ensemble du paysage religieux bernois et de nouer des contacts, une carte numérique des religions a été publiée en 2022. Elle contient, les noms, l'appartenance religieuse, les données de localisation et les coordonnées des communautés religieuses du canton de Berne. Pour la première fois, elle rend visible le paysage religieux varié du canton. Une fois par an les paroisses sont contactées afin de tenir la carte à jour.

Pour compléter la carte des religions, une enquête a été réalisée auprès des communautés religieuses de droit privé, en 2023. Les personnes des Églises nationales n'ont pas été

interrogées. Comme les paroisses ont déjà beaucoup de tâches administratives à accomplir, entre autres, la saisie des prestations bénévoles et avec le respect de toutes les prescriptions cantonales, cette enquête leur a été épargnée.

L'enquête met en évidence le rôle essentiel des responsables de communautés religieuses, qui assument de nombreuses tâches sociales, administratives, financières et de représentation, souvent bénévolement et sans formation spécifique. Face à un important besoin de formation continue, plusieurs cantons ont organisé des journées communes dès 2025. À partir de 2027, ces formations seront proposées chaque année, soulignant que toutes les communautés religieuses, reconnues ou non, remplissent des missions importantes pour leurs membres et pour la société. »

Pour conclure, il aborde un sujet politique. Le postulat du député Reinhard demande au Gouvernement d'examiner quelles seraient les conséquences financières, juridiques et sociales si les entreprises pouvaient, à l'avenir, payer volontairement leur impôt ecclésiastique. En tant que bureau spécialisé, un rapport a été élaboré à ce sujet ; il est téléchargeable sur le site internet.

L'objectif était de dresser un large état des lieux de l'impôt ecclésiastique des personnes morales et d'élaborer des recommandations à l'attention du Grand Conseil pour la suite de la procédure.

Le rapport a été renvoyé par le Grand Conseil lors de sa session de printemps 2026, une variante plus élaborée étant demandée. Le travail a été fait entre-temps et il sera à nouveau soumis lors de la session d'automne.

Le rapport montre que les Églises se portent bien financièrement, même si certaines paroisses, notamment dans le Jura bernois, rencontrent des difficultés financières. L'une des raisons de la suppression, évoquée par les experts en droit des religions, est que la réglementation actuelle est critiquable au regard de la liberté de religions garantie par l'État. Tous les habitants du canton du Berne, y compris les hindous, les musulmans ou les personnes sans confession financent en tant que propriétaire, collaborateur ou gérant d'entreprise, les impôts ecclésiastiques de ces dernières. Mais seules les paroisses chrétiennes en perçoivent le produit.

Afin de réduire ce problème, d'alléger la charge des PME et de maintenir les pertes pour les paroisses à un niveau supportable, le Conseil-exécutif propose qu'à l'avenir, seules les entreprises dont le bénéfice annuel dépasse Fr. 700'000.00 paient un impôt ecclésiastique. Le Gouvernement propose un compromis. (...)

Il remercie chaleureusement les personnes présentes pour leur important travail en faveur de la population bernoise et souligne leur engagement exemplaire au sein du Synode et de leurs communautés.

M. Raphaël Schär le remercie.

Le débat s'avère complexe et nécessite une pesée des intérêts entre la liberté religieuse et les engagements historiques du canton. Dans un monde en constante évolution, il convient de tenir compte des changements au sein de la société. La discussion est ouverte.

Mme Janique Perrin remercie l'intervenant pour cet exposé très intéressant. Faisant référence à la situation observée dans certains cantons romands, notamment dans le canton de Vaud où, il y a une dizaine d'années, des communautés musulmanes avaient entrepris des démarches en vue d'obtenir une reconnaissance accrue, elle demande si des

communautés religieuses non reconnues par l'État ont également formulé des demandes similaires dans le canton de Berne.

M. David Leutwyler confirme que le canton de Berne a effectivement reçu des demandes en ce sens, notamment de la part des Églises libres il y a une quinzaine d'années. Il précise toutefois que le canton maintient une position claire et ne souhaite pas étendre à ces communautés une reconnaissance comparable à celle accordée aux Églises nationales. Dans la mesure du possible, le dialogue est néanmoins privilégié avec les différentes communautés religieuses non reconnues sur des thématiques spécifiques. Sur le plan politique, le canton de Berne demeure toutefois réservé quant à une évolution de leur statut.

M. Reto Gmünder pose 2 questions :

La 1^{ère} question : nous sommes une union synodale ainsi qu'un arrondissement qui couvre plusieurs cantons. Est-ce qu'il y a des discussions avec vos homologues jurassiens ?

La 2^{ème} question : vous avez fait référence au travail administratif des paroisses et notamment à la comptabilisation du travail bénévole dans les paroisses. Il s'agit d'un gros travail, est-il pertinent ?

A la 1^{ère} question, M. David Leutwyler répond que des discussions ont eu lieu avec l'administration jurassienne quant au transfert de Moutier.

A la 2^{ème} question, Il répond qu'au niveau de la politique, pour le Grand Conseil, le travail bénévole est une donnée précieuse qui est reconnue.

M. Nicolas Marti demande s'il y a déjà des changements au département de l'Intérieur dont la direction a été reprise par Mme Aline Trede, au 1^{er} juin 2026. L'ancienne directrice, Mme Evi Allemann, avait pour objectif de faire évoluer la politique religieuse bernoise au-delà des seules Églises reconnues.

M. David Leutwyler répond que le bureau a déjà eu une rencontre avec Mme Aline Trede, mais il ne peut pas encore dire quelle ligne directrice sera suivie par la nouvelle cheffe du département.

Mme Liliane Gujer le remercie d'avoir mis en évidence l'église Saint-Martin de Grandval. Elle poursuit : « Concernant le dialogue interreligieux, nous voyons un grand clivage entre les villes et la campagne. Il y a quelques années, la paroisse de Moutier-Grandval avait mis en place une exposition et une semaine de réflexion et de rencontres en lien avec la communauté musulmane de notre arrondissement. Peu de personnes ont participé. » Elle demande si les autorités pourraient mieux soutenir les paroisses qui mettent sur pied des manifestations.

M. David Leutwyler précise que le bureau des affaires religieuses et des affaires ecclésiastiques ne possède pas le budget nécessaire pour soutenir des projets dans ce sens.

M. Pierre Ammann lui demande quelle est la satisfaction qu'il trouve dans l'exercice de sa fonction.

M. David Leutwyler répond qu'il y a du bon et du mauvais. Il apprécie la démocratie de notre pays. Il est intéressé par le déroulement des débats et le fonctionnement du Grand Conseil.

M. Raphaël Schär remercie M. David Leutwyler pour son intervention et ses réponses.

Début de Synode d'arrondissement à 10h15

M. Raphaël Schär vérifie le quorum.

- **73 envois ont été effectués**
- **46 délégué·e·s participent à ce Synode**
- **Le quorum de 37 est atteint**
- **La majorité absolue est de 24 voix**

L'ordre du jour est accepté tel quel sans demande de modifications. Les points 1 et 2 ayant déjà été traités, le point 3 est directement abordé.

3. Procès-verbal du Synode d'arrondissement du 8 novembre 2025

Le procès-verbal du Synode d'arrondissement du 8 novembre 2025 ne suscite pas de remarques.

Vote

À la question : *acceptez-vous le procès-verbal du Synode d'arrondissement du 8 novembre 2025 ?*

Résultats :

Acceptation : unanime

Abstention : non

Avis contraire : non

M. Raphaël Schär précise que la rédaction du procès-verbal est le fruit d'un travail d'équipe. Il est rédigé par la secrétaire en titre puis relu notamment par Mme Anne Mérillat. Dans la restructuration en cours, il est envisagé d'alléger la prise du procès-verbal.

4. Rapport arrondissement 2025

➤ *Discussion et acceptation*

M. Raphaël Schär cède la parole à M. Silvano Keller, président du CSJ.

M. Silvano Keller remercie l'assemblée de sa participation. Il informe que les différents rapports sont édités par les présidents respectifs des commissions ainsi que par les responsables des dicastères au sein du CSJ. Le tout étant rassemblé par Mme Tatiana Vuilleumier.

Le rapport n'est pas présenté de manière détaillée, toutefois les différents responsables des dicastères ainsi que lui-même sont disponibles en cas de questions.

M. Raphaël Schär ouvre la discussion. L'assemblée n'a pas de questions. Le président clôt la discussion et passe au vote.

Vote

À la question : *acceptez-vous le rapport arrondissement 2025 ?*

Résultats :

Acceptation : unanimité

Abstention : aucune

Avis contraire : aucun

Le rapport arrondissement 2025 est accepté avec remerciements à ses différents auteur·e·s.

5. Comptes CSJ 2025

- *Présentation des comptes avec le rapport des vérificateurs des comptes*
- *Rapport de la Commission des finances*
- *Discussion et acceptation*

a) Présentation des comptes avec le rapport des vérificateurs des comptes

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Silvano Keller pour une explication globale.

M. Silvano Keller remercie Mme Tatiana Vuilleumier pour son travail.

Les comptes sont équilibrés, les 2 dernières pages contiennent les commentaires sur les comptes. Certains comptes sont bénéficiaires, d'autres sont déficitaires pour diverses raisons. Il invite l'assemblée à poser des questions en lien avec les commentaires des 2 dernières pages.

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Nicolas Marti, président de la Commission des finances.

b) Rapport de la Commission des finances

La vérification des comptes a eu lieu le 8 avril en présence de l'administratrice des finances du CSJ Mme Tatiana Vuilleumier, des deux vérificateurs des comptes, MM. Jacques et Vincent Tanner ainsi que de M. Nicolas Marti en tant que représentant de la Commission des finances. Il témoigne de la rigueur des deux vérificateurs ainsi que de la bonne tenue de la comptabilité. Les réviseurs ont formulé quelques propositions concernant certains postes du bilan que la Commission des finances a étudiées. Il est proposé de supprimer le poste 102201 (action Labor et Fides) et de créer un Fonds de réserve et un Fonds d'entraide. Un projet devrait être soumis en novembre au Synode d'automne.

Les membres de la Commission des finances se sont retrouvés le mardi 5 mai 2026 à Tavannes avec le vice-président et l'administratrice du CSJ. Ils font les constatations suivantes :

- Les comptes 2025 présentent un excédent de revenus de CHF 3'338.46.

- Dans l'ensemble, les sommes budgétées aux différents postes ont été tenues. Cela a également été souligné par les vérificateurs des comptes.
- Les jetons de présence constituent la principale exception. Pour plus de détails, les commentaires sont annexés aux comptes.
- Le total des charges, tout comme celui des revenus, se situe légèrement au-dessus des prévisions budgétaires. Les charges du CSJ sont passées de CHF 86'475.85 à CHF 92'928.20 tandis que les charges de fonctionnement ont, à l'inverse, diminué passant de CHF 82'781.58 à CHF 76'161.59.
- Le déficit structurel a pu être résorbé. Il convient toutefois de rester attentif au fait que les subventions représentent une part importante des revenus, à hauteur de 35 à 40 %.

La Commission des finances préavise donc favorablement les comptes 2025 tels qu'ils sont présentés aujourd'hui.

Concernant les paroisses qui rencontreraient des difficultés financières, la Commission des finances rappelle qu'elles peuvent, dans un premier temps, s'adresser à Refbejuso, notamment à M. Roger Wyss. Ce n'est que dans un second temps qu'une démarche auprès de l'OACOT (Office cantonal des affaires communales et de l'organisation du territoire) devrait être envisagée.

Les principales sources de dépenses sont souvent liées au chauffage des bâtiments paroissiaux.

La Commission des finances rappelle que Refbejuso peut vous Conseiller en matière d'assainissement énergétique.

M. Raphaël Schär remercie la Commission des finances et ouvre la discussion.

c) Discussion et acceptation

Mme Françoise Zwahlen Gerber rappelle que M. Roger Wyss parle peu français, tandis que Mme Anaël Jambers, codirectrice du pôle Église à Refbejuso, le maîtrise très bien. Également présidente de paroisse, Mme Jambers a elle-même été confrontée à un déficit important au sein de sa paroisse et possède, à ce titre, une solide expérience dans la gestion de ce type de situation.

Mme Christine Brechbühler confirme que si une paroisse a besoin de Conseils, il faut s'adresser à Refbejuso, car L'OACOT n'est pas vraiment à l'écoute des paroisses en matière de Conseils financiers.

L'assemblée n'ayant pas d'autres questions, le président clôt la discussion et passe au vote.

Vote

À la question : *acceptez-vous les comptes 2025 de l'arrondissement ?*

Résultats :

Acceptation : unanimité

Abstention : 0

Avis contraire : 0

Les comptes 2025 qui présentent un excédent de revenus de CHF 3'338.46, pour un total de charges de CHF 1'225'272.64 et de produits de CHF 1'228'611.10 sont acceptés.

Des remerciements sont adressés aux membres du CSJ, à son administratrice Mme Tatiana Vuilleumier, ainsi qu'aux réviseurs et aux membres de la Commission des finances pour le travail accompli.

6. Cible Terre Nouvelle 2027

➤ *Discussion et acceptation*

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Daniel Chèvre, animateur à Terre Nouvelle.

Les comptes 2025 de La Cible ont été vérifiés par M. Stéphane Rouèche et Mme Anne Noverraz, qui ont procédé à de nombreux contrôles et pointages. Ceux-ci n'ont révélé aucune anomalie et les comptes ont été jugés parfaitement en ordre. Les réviseurs adressent leurs remerciements à Mme Josiane Richard, toujours en charge de la caisse, pour la qualité du travail accompli.

M. Daniel Chèvre rappelle que la Cible permet de soutenir 2 œuvres d'entraide, DM et l'EPER. Mme Paula Oppfliger Mahfouf, présidente de Terre Nouvelle, et M. Jean-Luc Dubigny, ancien président de Terre Nouvelle, assistent aujourd'hui à l'Assemblée générale du Synode missionnaire (DM).

La Commission Terre Nouvelle recherche des membres.

Terre Nouvelle a été particulièrement active cette année. Ses membres ont notamment apporté leur soutien au Synode fribourgeois et ont abordé une question centrale : « Qu'est-ce que la solidarité ? »

Dans le cadre de la campagne œcuménique de Carême, Germain a été l'invité de la campagne. Il est intervenu à plusieurs reprises dans l'arrondissement.

Une mention spéciale est adressée aux jeunes de Lac-en-ciel qui ont organisé un repas. Ainsi, ils ont pu acheter des canards et des palétuviers pour un projet de l'EPER.

Il précise l'évolution de La Cible. Il présente les chiffres de 2012 à 2025.

L'objectif de Fr. 700'000.— n'a plus été atteint depuis 2016.

L'année 2025 affiche un bon résultat de Fr. 589'411.69. Il remercie les paroisses car c'est grâce à elles que cette somme conséquente a pu être récoltée.

Le tableau présentant le taux d'atteinte de la Cible par paroisse est bien entendu anonymisé. Il fait toutefois apparaître des situations très contrastées : plusieurs paroisses ont dépassé leur objectif, tandis que d'autres sont restées sensiblement en dessous.

Pour 2025, la Cible a ainsi été atteinte à 84 %, avec un montant d'environ CHF 110'000.— encore nécessaire pour parvenir à l'objectif fixé. Les écarts sont importants, puisque le taux d'atteinte varie de 135 % pour la paroisse la plus élevée à 13 % pour la plus basse.

Il est toutefois rappelé que les réalités financières diffèrent d'une paroisse à l'autre et que chacune s'engage en fonction de ses possibilités. Par ailleurs, certaines actions ne génèrent que peu de recettes, mais favorisent les rencontres, les échanges et les liens entre les personnes. Cette dimension est également précieuse et fait pleinement partie de la démarche de Terre Nouvelle.

Concrètement, un padlet a été mis en place, les paroisses ont reçu le lien dans la Newsletter. Elles peuvent le consulter, afin d'obtenir des informations, des logos, un aide-mémoire des contacts, et l'agenda des événements.

Plusieurs rendez-vous Terre Nouvelle sont encore à venir : le culte des réfugiés, la soirée de lancement de la campagne d'automne, consacrée à Terre Espoir, ainsi qu'au mois de septembre, le spectacle « *Au commencement, le vert était dans la pomme* ».

La Commission Terre Nouvelle recommande de maintenir la Cible pour 2027 à Fr. 700'000.—.

L'assemblée n'a pas de questions ou de remarques, le président clôt la discussion et passe au vote.

Vote

À la question : *acceptez-vous une Cible 2027 à Fr. 700'000.-- ?*

Résultats :

Acceptation : unanimité

Abstention : 0

Avis contraire : 0

7. Election complémentaire au Conseil du Synode jurassien pour la fin de législature 2024-2028

M. Raphaël Schär explique le processus puis donne la parole à M. Daniel Chèvre pour la présentation du candidat.

1. Présentation du candidat
2. Parole au candidat
3. Le candidat sortira de la salle
4. Échange entre les membres de l'assemblée
5. Retour du candidat dans la salle car il a également le droit de vote
6. Vote par bulletin secret
7. Dépouillement hors de la salle par le vice-président et les scrutateurs
8. Reprise du Synode d'arrondissement pendant le dépouillement avec le point *Osons réformer* qui ne nécessite pas de vote

« L'exercice n'est jamais simple lorsqu'il s'agit de présenter un candidat qui n'a, ou presque, plus besoin de l'être. Il s'agit en l'occurrence de M. John Ebbutt, un visage bien connu de l'assemblée !

John est né à Vevey en 1971. Il est papa de Simon et de Joséphine. Après ses études à Lausanne, puis à Manchester suivies de stages dans des milieux sociaux et de son stage pastoral à Romainmôtier, c'est dans sa 1^{re} paroisse à Payerne-Corcelles-Ressudens qu'il découvre les joies du ministère pastoral. En 2011, il arrive dans notre arrondissement et exerce sa profession dans la paroisse de La Neuveville. Puis en 2024, il devient pasteur de la paroisse de Delémont. Il fait partie de la COMCAT, il est président de la COMPAR (Commission paritaire de l'AOPH) et il est membre de la Commission Terre Nouvelle. C'est un homme passionnant et passionné qui a plus de cordes à son arc qu'à son violon. »

M. John Ebbutt quitte la salle. M. Raphaël Schär ouvre la discussion.

M. Silvano Keller prend la parole. Les membres du CSJ sont enchantés de sa candidature et donnent un avis favorable à son élection au sein du CSJ.

Le candidat revient dans la salle. Le vote à bulletin secret débute. La scrutatrice et le scrutateur se retirent avec le vice-président pour le dépouillement.

8. Osons réformer

➤ *Présentation et mise en perspective des résultats*

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Didier Juillerat qui expliquera globalement le projet *Osons réformer*.

M. Didier Juillerat dresse en premier lieu un rappel quant au projet. Il y aura donc la présentation de différents résultats puis suivra une conclusion de M. Jérémie Cortat.

De la journée de réflexion organisée l'année passée, il en est ressorti la nécessité de réformer le système ainsi le projet *Osons réformer* a été mis en place.

L'objectif est le suivant :

Déterminer le fonctionnement des services portés par l'arrondissement, de manière à répondre aux besoins des paroisses de manière efficiente tout en s'intégrant dans celui de Refbejuso et de la CER.

Le programme touche différents secteurs. Trois groupes ont été formés.

A) *La communication*

B) *La jeunesse*

C) *La mutualisation*

En outre, les responsables de CREDOC pourront être sollicités en fonction des éléments discutés.

Certains éléments ont été validés au dernier Synode et voici un rappel qui précise les phases de ce projet :

- Un point d'information est présenté sur l'avancement des travaux des différents sous-groupes, sans décision à prendre à ce stade. L'analyse met en évidence des pratiques très diverses selon les paroisses et les organisations. Plusieurs éléments doivent encore être affinés.
- Lors du Synode d'automne, l'assemblée sera appelée à se prononcer sur plusieurs principes qui serviront de base à la poursuite du projet. En fonction des orientations retenues, différents scénarios pourront ensuite être élaborés et approfondis. Il ne s'agira donc pas encore d'une décision définitive, mais d'une étape nécessaire pour permettre la poursuite de la réflexion.
- Il convient également de situer la réflexion dans un contexte plus large. L'arrondissement ne fonctionne pas de manière isolée mais est, entre autres, lié aux orientations de Refbejuso. À cela s'ajoute le postulat Loosli et Pudney, déposé en 2024, qui s'articule autour des axes suivants :

- « Trois ministères – une employeuse »
- Davantage de compétences et de flexibilité pour les paroisses dans l'attribution des postes pastoraux et ecclésiaux
- Une Église plus collaborative
- Moins hiérarchisée par métiers
- Plus régionale et flexible
- Orientation des projets et des besoins locaux
- Une gestion plus moderne des ressources humaines

Ces objectifs rejoignent pleinement ceux du projet *Osons réformer*. L'enjeu consiste désormais à identifier et à développer les outils concrets qui permettront de traduire ces orientations dans la réalité et de faire évoluer durablement les structures en place.

Il soumet à la réflexion la phrase suivante :

« Le plus grand danger en période de turbulence n'est pas la turbulence elle-même, mais d'agir avec la logique d'hier. »

Peter Drucker, théoricien du management

La situation actuelle ne peut être envisagée durablement sans évolution. Après une première phase consacrée à l'état des lieux, le projet entre désormais dans une deuxième phase visant à définir et explorer les différents scénarios possibles. Cette étape nécessitera ouverture d'esprit, créativité et vision commune, afin d'imaginer ensemble des solutions susceptibles d'assurer la pérennité des paroisses et de l'arrondissement.

Les présentations des sous-groupes auront lieu à l'issue du culte synodal. M. Reto Gmünder présentera les travaux consacrés à *la communication*, tandis que Mme Céline Ryf exposera ceux relatifs à *la jeunesse*. Le sous-groupe dédié à *la mutualisation* n'étant pas encore constitué, les premières réflexions dans ce domaine seront présentées lors du Synode d'automne.

M. Raphaël Schär remercie M. Didier Juillerat pour sa présentation.

Les résultats de l'élection complémentaire au CSJ 2024-2028

Entre-temps, le dépouillement de l'élection à bulletin secret est terminé. 46 bulletins sont entrés. 12 non valables et 34 valables. M. John Ebbutt est élu en tant que membre du CSJ. Le président donne la parole au président du CSJ.

M. Silvano Keller remercie chaleureusement M. John Ebbutt d'avoir accepté de se porter candidat à cette élection. Reprenant l'image du puzzle, il relève que le plus beau moment est celui où la dernière pièce vient naturellement trouver sa place.
M. John Ebbutt rejoint la table du CSJ.

M. John Ebbutt remercie l'assemblée pour son élection et ajoute que l'importance dans la vie, c'est : être solidaire, mutualiser nos compétences, mettre ensemble ce que nous sommes. Il se réjouit de pouvoir représenter un dicastère en collaboration avec les animateurs pour lesquels il a beaucoup d'estime.

8. Osons réformer - SUITE

➤ Discussion

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Jérémie Cortat pour la suite du point *Osons réformer*.

M. Jérémie Cortat présente une brève rétrospective du travail des différents sous-groupes.

- Les groupes sont composés de 5-6 personnes qui se sont réparties le travail de recherche.
- Répartition de 23 paroisses, 6 syndicats/région
- Il y a environ 5-6 rencontres par groupe de travail en 5 mois (2 pour le groupe *mutualisation*)
- Les objectifs pour le Synode d'été 2026 :
 - Cartographier et décrire les fonctionnements
 - Analyse des parties prenantes
 - Analyse SWOT du système actuel

Les sous-groupes ont dû faire face à différents facteurs :

- **Facteurs humains** : crédibilité des sources, intérêts personnels, manipulation des données
- **Facteurs documentaires** : données inexistantes, données fragmentées (activités divisées entre plusieurs personnes sans vue d'ensemble)
- **Facteurs des ressources à disposition pour l'étude** : temps et personnel limités

Concernant les objectifs prédéfinis, la cartographie et la description des fonctionnements ont pu être établies. Cependant, l'analyse des parties prenantes a été partiellement atteinte et l'analyse SWOT n'a pas encore pu être effectuée.

Ce travail a été géré de manière consciencieuse. Il a permis de mettre en évidence les points suivants :

- La fiabilité des données récoltées n'est pas vérifiée.
- Les phénomènes présentés représentent des tendances et non des faits.
- Une étude approfondie et vérifiée concernant les thématiques de la jeunesse et de la communication dans les paroisses nécessiterait des moyens plus importants que ceux dévolus aux groupes de travail.

➤ Prochaines étapes

De ce fait, les objectifs pour le Synode d'automne consistent à proposer des variantes de solutions et des points d'amélioration.

Pour atteindre l'objectif :

1. Consolider l'analyse des parties prenantes
2. Réaliser une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces)
3. Identifier des points d'amélioration, de rationalisation et de consolidation, etc.
4. Sélectionner des points d'amélioration parmi ce qui aura été mis en évidence dans la précédente phase
5. Proposer des variantes de solutions concernant les points d'amélioration préalablement définis

M. Raphaël Schär le remercie pour toutes ces informations. Les délégué·e·s se rendent au culte synodal. Les délibérations reprendront après le repas.

Reprise des débats à 13h48

Le président procède au contrôle du quorum.

- **73 envois ont été effectués**
- **43 délégué·e·s sont présent·e·s l'après-midi**
- **Le quorum de 37 est atteint**
- **La majorité absolue est de 23 voix**

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Reto Gmünder pour la présentation du travail du sous-groupe *communication*.

Présentation du travail du sous-groupe *communication*

M. Reto Gmünder souligne que la lecture de ce rapport doit tenir compte des réserves et nuances évoquées par M. Jérémie Cortat dans son introduction. Les chiffres présentés reposent sur les informations qui ont pu être recueillies et mises à disposition, dans les limites des moyens disponibles et des réponses obtenues.

La communication abordée ici concerne la communication externe des paroisses et syndicats à destination du grand public, et non la communication interne.

Par communication, il est ici question de la communication externe de nos paroisses et syndicats à destination du grand public, et non de la communication interne entre Conseils de paroisse et professionnel·l·es.

Le sous-groupe a réalisé des entretiens avec 22 paroisses, Nods et Diesse étant comptées comme une seule paroisse. Il précise que la paroisse française de Berne et la Fondation pour la pastorale alémanique n'ont pas été prises en compte.

Site internet

Les sites internet des paroisses de l'arrondissement, de l'EREJ, de Refbejuso sont variés et complexes.

Présence sur les réseaux sociaux

La moitié des 22 paroisses ont un compte Facebook. 8 d'entre elles sont sur Instagram. Il y a un certain nombre de paroisses qui sont présentes sur ces plates-formes via leur syndicat, notamment en Erguël.

Canaux électroniques – Newsletters

3 paroisses seulement sur 22 diffusent des newsletters. 9 paroisses sur 22 utilisent la communication par des groupes WhatsApp.

Le bulletin paroissial

Il est présent dans 10 paroisses sur 22.

Constat

Concernant l'utilisation de ces outils de communication, 7 paroisses sur 22 n'en utilisent qu'un seul.

Les données relatives aux ressources consacrées à la communication doivent être interprétées avec prudence, tant les écarts entre les paroisses sont importants. Le temps de travail annoncé varie ainsi de 0,25 % à 40 % d'un poste selon les paroisses.

Le sous-groupe *communication* constate :

1. Toutes les paroisses investissent dans la communication.
2. Aucune paroisse n'a complètement délégué la gestion de sa communication à son syndicat.
3. La communication n'est jamais entièrement mutualisée. Les paroisses gardent une part de la communication à leur niveau.
4. Il y a un ancrage local dans notre arrondissement. Les paroisses ne se regroupent pas de manière spontanée pour mettre en avant leur communication.
5. Hétérogénéité. Une grande diversité est constatée tant dans les moyens de communication utilisés que dans l'image véhiculée et les appellations employées.
6. Stratégies de communication très différentes entre les paroisses, les syndicats.
7. Ressources engagées. Les moyens consacrés à la communication varient fortement d'une paroisse à l'autre, allant de 0,25 % à 40 % d'un poste. Il est également relevé que cette tâche est le plus souvent confiée à du personnel administratif ou ecclésiastique, sans formation spécifique dans le domaine de la communication.
8. Certaines tâches sont prises en charge par des bénévoles. Du personnel spécialisé est engagé à Bienne et dans le Par8.
9. La communication sert à annoncer des événements. Souvent, une même annonce est présentée par le biais de plusieurs supports (site internet, réseaux sociaux, presse locale...).
10. Suivi des activités. Les comptes rendus et reportages réalisés à l'issue des activités sont encore très peu présents.
11. Les contenus spirituels sont réservés aux bulletins de paroisse et aux journaux locaux.

M. Raphaël Schär remercie M. Reto Gmünder pour sa présentation et ouvre le débat.

Mme Sylviane Zulauf Catalfamo relève la démission des membres de la Commission Médias et s'interroge sur la poursuite des travaux liés à la communication, notamment sur le rôle que pourrait jouer le sous-groupe actuel. Elle soulève également la question du référent auquel pourront s'adresser les professionnels engagés dans ce domaine.

M. Silvano Keller confirme que la Commission Médias a démissionné dans son ensemble. Une réflexion étant actuellement en cours sur la communication, il convient d'en attendre

les conclusions afin de mieux définir le rôle et les attentes qui pourraient, à l'avenir, être confiés à une Commission Médias.

M. Pierre Ammann trouve très intéressant de prendre connaissance des documents, malgré la réserve formulée sur la qualité du matériel des données recensées. Cependant, on voit l'input mais pas l'output. Si on regarde entre paroisses ou entre syndicats, les ressources en personnel investies sont très variables. Finalement, on ne sait pas si les paroisses qui consacrent le plus de moyens sont meilleures dans la communication. Cette dimension manque au rapport.

M. Reto Gmünder répond que vu le temps et les moyens mis à disposition en termes de personnel, c'est impossible de faire cette analyse bien que la remarque soit pertinente.

M. Jérémie Cortat relève la difficulté de mesurer le retour sur investissement, notamment en raison de la grande diversité des supports et de leur qualité. À titre d'exemple, les bulletins paroissiaux, présents dans 10 paroisses sur 22, diffèrent fortement les uns des autres, rendant toute comparaison qualitative difficile.

On va pousser la réflexion plus loin pour la prochaine étape afin de voir les interactions possibles à ce niveau-là. Le cœur du travail sera d'identifier les points qui vont ressortir de l'analyse SWOT puis de définir la stratégie pour mettre en place des mesures ciblées.

M. Raphael Schär confirme que les ressources sont extrêmement limitées et que le travail qui a été fait est gigantesque au vu des moyens mis à disposition.

Mme Françoise Zwahlen Gerber relève que la Commission Médias, désormais démissionnaire dans son ensemble, était une Commission synodale composée de professionnels et de personnes disposant de compétences spécifiques. Elle s'interroge dès lors sur la manière dont cette expertise sera assurée à l'avenir et sur la personne ou l'organe qui sera chargé de transmettre régulièrement les informations aux paroisses.

M. Silvano Keller constate qu'il y a insistance sur ce thème. Il précise que cela fait plus d'une année que la Commission Médias ne s'est pas retrouvée.

Le sous-groupe *communication* a rencontré chaque paroisse en présentiel pour en discuter. Cela ne reste donc pas en plan. Par la suite, un cahier des charges sera à définir pour les futurs nouveaux membres de la Commission des médias.

L'assemblée n'ayant plus de questions, **M. Raphaël Schär** donne la parole à Mme Céline Ryf pour la présentation du sous-groupe *jeunesse*.

Présentation du travail du sous-groupe *jeunesse*

Mme Céline Ryf rappelle que la mission du sous-groupe *jeunesse* est de dresser un tableau des engagements professionnels jeunesse dans l'arrondissement du Jura. Ce travail a été effectué grâce à une série d'entretiens avec les professionnels de la catéchèse, mais pas tous, afin de voir combien il y a de EPT pour la jeunesse dans notre arrondissement.

Elle précise que les informations reçues ce printemps sont valables aujourd'hui et plus demain car la jeunesse bouge, des paroisses changent de stratégie etc... Les chiffres sont en constantes mutations.

Quelques difficultés ont été rencontrées afin d'obtenir des informations sur les EPT auprès des pasteur.es. Il est difficile de définir ce qui est consacré plus particulièrement à la catéchèse.

Engagement (Jura bernois)

Les employeurs présents dans l'arrondissement se répartissent comme suit :

- 29% par les paroisses
- 26% par les syndicats
- 25% par Refbejuso (postes pastoraux)
- 20% par le CSJ (pour connexion3d)

Profils des professionnel·l·es

- 41% par les catéchètes professionnel·l·es
- 33% par les animateurs
- 26% par les pasteur·e·s
- On pourrait éventuellement considérer un petit pourcentage par les diacres, vu qu'une stagiaire en diaconie est engagée dans la paroisse de Delémont

Paroisses du Jura

Nous n'avons pas pu calculer de la même manière que pour les paroisses du Jura bernois. Mais, nous avons pu obtenir les chiffres suivants :

- 197% estimation en EPT des offres enfance et jeunesse pour les paroisses jurassiennes
- 165% dotation des postes cantonaux enfance et jeunesse
- Il y a 3 postes, 1 par paroisse jurassienne. Ces postes sont occupés par, une diacre en formation et une catéchète professionnelle

On peut constater qu'il y a environ 32% des postes qui ne sont pas supportés par les professionnels de la jeunesse. On peut supposer qu'ils sont supportés par les pasteurs. Mais encore une fois, ces chiffres sont à prendre avec précaution car les pasteurs ont certainement plus de % dédiés à la jeunesse.

Constats : difficultés pour la recherche de données

- Difficultés pour calculer certains EPT, notamment pour les pasteurs
- Une certaine méfiance ressentie par rapport à la démarche

Constats : hétérogénéité

- Contextes très variés
- Projets très différents selon les réalités locales
- Défis similaires pour les paroisses/régions avec des réponses diverses
- Collaborations, syndicats, fusions, etc.

Constats : similitudes

- Toutes les paroisses/régions proposent une offre catéchèse-jeunesse de 0 à 25 ans.
- Les équipes catéchétiques sont souvent interministérielles
- Des moyens humains et financiers sont mis à disposition des projets

Mme Aurore Boillat précise que pour les paroisses de la République et canton du Jura, les chiffres seront transmis à fin juin.

M. Didier Juillerat remercie pour le travail effectué. Il sera nécessaire de regrouper certains éléments, cela promet de nombreuses recherches.

Il rappelle qu'aujourd'hui, il s'agit d'un point d'informations et d'échanges. Les sous-groupes présenteront au prochain Synode des éléments plus concrets. Le sous-groupe *mutualisation* y présentera également son projet.

L'assemblée n'ayant plus de questions, le président clôt la discussion et remercie toutes les personnes impliquées dans ce projet pour leur travail.

9. Proposition de la paroisse transfrontalière de Moutier d'accueillir les Synodes de printemps

➤ *Discussion et acceptation*

M. Raphaël Schär rappelle qu'une fois par année, le Centre de Sornetan accueillait un des Synodes. Depuis la mise en liquidation du Centre de Sornetan, le Synode n'a plus eu de lieu fixe pour siéger.

M. Silvano Keller informe que le CSJ préavise favorablement cette proposition de la paroisse de Moutier. Il rappelle que certaines paroisses n'ont pas les infrastructures nécessaires pour organiser un Synode.

Ce tournus démarrerait en 2028 car en 2027, le Synode se tiendra dans la paroisse de Renan qui souhaite l'organiser afin de marquer le 400^{ème} anniversaire du temple. L'assemblée n'ayant pas de questions, le président passe au vote.

Vote

À la question : *acceptez-vous que la paroisse transfrontalière de Moutier accueille les Synodes de printemps, dès le printemps 2028 ?*

Résultats :

Acceptation : 42

Abstention : 1

Avis contraire : 0

10. Nouveaux statuts de la CER

➤ *Information*

➤ *Nomination d'un membre de la Commission de gestion*

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Silvano Keller.

M. Silvano Keller indique que les documents ont été remis aux délégué-e-s. Ces nouveaux statuts ont été analysés afin de mettre à jour les anciens et de redynamiser la CER. Il rappelle que les 6 Églises représentées sont l'arrondissement jurassien, Neuchâtel, Vaud, Valais, Fribourg et Genève.

L'arrondissement n'a pas de pouvoir décisionnel. C'est le Synode cantonal qui décide. Il les a déjà validés.

Les changements impliquent

- La réduction des nombres de voix par Églises. Il y aura 13 représentants au lieu de 26.
- La tenue de 6 Synodes au lieu de 3

- La création d'une Commission de gestion. À l'art. 17, on trouve la définition de cette Commission de gestion
- Elle dispose d'un droit de regard sur les activités de la CER, lui permettant de consulter les documents, de demander des rapports et de poser des questions sur le travail accompli

Aujourd'hui, on lance un appel pour trouver un membre de cette Commission de gestion. La ou le candidat-e sera élu-e au Synode d'automne.

L'assemblée n'ayant pas de questions, le président clôt le point.

11. Prise de parole de notre conseiller synodal, M. Philippe Kneubühler

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Philippe Kneubühler.

M. Philippe Kneubühler remercie toutes les personnes qui sont engagées dans l'arrondissement. Il relève que notre arrondissement est un exemple : il est proactif, il propose de nouvelles perspectives, il est dans l'action, dans la réflexion.

Au nom du Conseil synodal, il adresse tous ses vœux pour la réussite de ces projets. Cette démarche constitue ainsi un véritable laboratoire d'expérimentation, dont les enseignements pourraient, à terme, également bénéficier à d'autres régions.

Il donne un bref retour des décisions du Synode général selon le point de vue du Conseil synodal :

- L'exercice 2025 se solde par un excédent de revenus. Bien que le budget soit déficitaire, la gestion des finances est bonne. Les services font des efforts d'économies. Il y a eu plus d'entrées d'impôts. Une pénurie pastorale assez importante engendre de nombreux postes vacants.
- Le Synode a décidé d'apporter son soutien financier à deux domaines : le dialogue interreligieux, à travers la Maison des religions à Berne, et le Conseil juridique destiné aux personnes en difficulté, tant dans la région bernoise que dans les autres régions du canton.
- Les nouvelles directives de la catéchèse ont été adaptées selon les décisions du dernier Synode qui avait accepté sa nouvelle vision. Dès lors, des équipes interprofessionnelles développent des méthodes catéchétiques pour les 0 à 25 ans dans toutes les paroisses.
- Le Conseil synodal a décidé de ne plus faire partie de la CEVAA qui est un organisme d'échanges entre Églises francophones par le biais de DM. Des représentants oeuvrent déjà au sein des échanges internationaux par DM.
- Il sera prochainement possible pour les paroisses qui le souhaitent de confier la gestion de leur personnel à la Maison de l'Église, sur la base d'un contrat définissant les prestations et les modalités financières. Cette possibilité vise notamment à harmoniser les conditions d'engagement, les salaires et la prévoyance professionnelle. Une évolution plus générale nécessiterait toutefois une réforme importante du système ; à ce stade, l'autonomie des paroisses demeure donc privilégiée, sous réserve d'une éventuelle décision du Synode général.

Il sera également plus facile de faire appel à d'autres ministères en cas de vacance d'un poste pastoral, grâce à un assouplissement des critères d'engagement. Ces engagements resteront toutefois provisoires, sous la forme de contrats de desservance de courte durée, renouvelables, afin de ne pas entraîner la suppression de postes pastoraux.

M. Raphaël Schär constate que notre arrondissement est en avance par rapport à Berne. On est bien un laboratoire et on peut être fier de cela.

M. Philippe Kneubühler profite d'ajouter que Mme Judith Pörksen, présidente du Conseil synodal, est présente aujourd'hui.

12. La Fraction jurassienne au Synode Refbejuso a la parole

En l'absence de sa présidente, Mme Marie-Luise Hoyer, un message de sa part est lu par M. Raphaël Schär.

Suite aux décisions du dernier Synode, la Fraction jurassienne a, dans ses séances préparatoires, discuté de tous les points soulignés par M. Philippe Kneubühler.

C'est avec plaisir que la Fraction jurassienne a pris connaissance de la candidature de deux candidats et d'une candidate pour la députation qui doit encore être validée. Il reste un poste à repourvoir.

13. Janique Perrin – Responsable de la formation arrondissement du Jura

M. Raphaël Schär donne la parole à Mme Janique Perrin.

Mme Janique Perrin présente Mme Sarah Jäggi, sa nouvelle collègue depuis mars 2026. Elle occupe le poste de coordinatrice à Berne, elle est en mesure de répondre aux questions des paroisses.

Mme Sarah Jäggi se tient à disposition des paroisses pour les accompagner et les conseiller, par courriel ou par téléphone au 031 340 25 26. Après quatre années passées au service justice, paix et sauvegarde de la création de Refbejuso, elle occupe désormais cette nouvelle fonction, parallèlement à ses activités pour la Journée mondiale de prière et le pôle Monde du service Migration et Intégration. Elle est titulaire d'un bachelor et d'un master en anthropologie sociale.

Mme Janique Perrin présente les formations du 2^e semestre 2026. Les détails sont disponibles sur le site internet de la formation.

- a) Explorations théologiques : il s'agit d'une formation théologique de base ouverte à toutes les personnes intéressées. La nouvelle session commence en octobre 2026. Elle s'intitule : « Comprendre la Bible, c'est comprendre le monde »
- b) Apéro-débat : cycle de vie, 3 rencontres sont organisées à Bienne dès la fin de l'été en collaboration avec Église en Route

- c) Dimanche de l'Église : une soirée de préparation est prévue au mois de novembre
- d) Retraite œcuménique à Grandchamp : un week-end est agendé en novembre, un temps de prière chrétienne
- e) Jeu Expedition Ecclesia : M. Adrien Despont gère l'activité

14. Adrien Despont – Réforme bernoise 2028

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Adrien Despont.

M. Adrien Despont se présente avec 4 casquettes différentes :

Jeu Expedition Ecclesia

Le jeu permet, de manière ludique, de voir ce qui peut se faire dans les paroisses. Il faut un minimum de 9 personnes et le jeu dure 3 à 4 heures.

Les retours sont positifs.

Une suite du jeu est en cours d'élaboration sur le thème des ressources.

500 ans de la Réforme bernoise 2028

Il rappelle qu'il existe un soutien financier pour les projets des paroisses. 2/3 des coûts du projet sont pris en charge. Le 8 septembre aura lieu une soirée qui présentera le fonctionnement du soutien financier et les possibilités de développer le projet. Un Workbook, un cahier de 16 pages qui explique comment mener le projet, paraîtra ultérieurement.

Église en Route

Il rappelle de ne pas hésiter à le contacter en vue d'élaborer un projet.

Festival BREF

En 2028, le festival BREF aura lieu dans notre arrondissement soit à Bienne soit à Moutier. Il espère que l'arrondissement participera au projet afin de pouvoir accueillir toute la Suisse romande dans notre région. Ce sera aussi l'occasion de marquer la clôture des 500 ans de la Réforme bernoise.

Mme Céline Ryf demande dans quelle paroisse de l'arrondissement s'est déroulé le jeu Expedition Ecclesia ?

M. Adrien Despont répond qu'il s'est déroulé dans la paroisse des Franches-Montagnes.

Mme Janique Perrin précise que cette démarche a d'abord été expérimentée à Bienne.

M. Raphaël Schär ajoute qu'il s'agit d'un excellent jeu. Il souligne toutefois l'importance de véritablement se prêter au jeu, en dépassant les concepts de base et en l'abordant avec un esprit ouvert. Il estime qu'il constitue un très bon outil de travail et de réflexion pour les conseils de paroisse.

Concernant le Festival BREF, **M. Raphael Schär** demande si on pourrait envisager de l'organiser sur deux sites, à Moutier et à Bienne ?

M. Adrien Despont répond que non, car logistiquement ce serait beaucoup trop compliqué à mettre en place.

15. Interventions parlementaires

M. Raphaël Schär rappelle que, comme mentionné en ouverture du Synode, aucune intervention n'a été soumise. L'assemblée n'ayant pas non plus d'interpellation, le président clôt le point.

16. Communications

Mme Liliane Gujer informe qu'elle représentera l'arrondissement à la Société pastorale Berne-Jura-Soleure. Elle ajoute que si des collègues ne sont pas encore membres de cette société, elle les y invite, cela ouvre des opportunités de réseautage.

Mme Sylviane Zulauf Catalfamo informe que du 26 juin au 3 juillet, lors de la semaine des réfugiés, une manifestation aura lieu à Bienne. Une exposition sera présentée au Temple allemand. À cette occasion, il y aura le vernissage d'une exposition de photos sur le thème *chemins d'exil*.

M. Gilles Bourquin informe que les 4 premières rencontres du cours d'hébreu ont eu lieu. 28 personnes se sont inscrites, c'est un grand succès. Il invite les délégués à se renseigner au sein de leur paroisse afin d'identifier d'éventuelles personnes intéressées par une nouvelle session de cours. Les personnes intéressées sont invitées à prendre directement contact avec lui.

AOPH

Mme Florence Ramoni

AOPH est un acronyme qui jusqu'à présent signifiait Aumônerie œcuménique des personnes handicapées. Comme la dénomination est surannée, il a été décidé de changer l'appellation par *Aumônerie œcuménique auprès des personnes en situation de handicap*. Les mêmes initiales ont été conservées mais l'appellation et le logo ont été changés. Une graphiste a réfléchi à un logo plus simple, compréhensible qui met en valeur le lien qu'on a avec les personnes en situation de handicap.

M. Daniel Chèvre

Le thème *musique* a constitué le fil conducteur de cette année.

Les prochains rendez-vous seront les célébrations d'été, organisées à Cornol, Delémont, Villeret et Tavannes dès 18h00, auxquelles chacune et chacun est chaleureusement invité, avec son pique-nique.

Il rappelle par ailleurs que l'inclusion se vit dans les deux sens et encourage les paroisses à accueillir l'AOPH à l'occasion d'un culte. L'équipe se déplace volontiers afin de partager un moment de rencontre et de célébration au sein des paroisses.

connexion3d

M. Willy Mathez rappelle que connexion3d est le secteur jeunesse et post-KT de l'arrondissement. M. Christian Borle s'occupe du Par8, M. Willy Mathez de l'Erguël et M. Romain Jacot de la région Sud.

La semaine prochaine, la fête des enfants aura lieu dans les locaux de la paroisse française de Berne. L'intitulé est *langue de génie*.

M. Christian Borle

Aventure tour a été mis sur pied. C'est une collaboration entre connexion3d, le service migration avec Mme Séverine Fertig et Terre Nouvelle avec M. Daniel Chèvre. Cette aventure se résume avec quelques mots clés : bouger avec la danse africaine, épater avec des tours de magie.

Les prochaines étapes sont : jouer avec un club de mini-hockey et pédaler avec une équipe nommée « Déconnexion ».

Le projet « Déconnexion », porté par deux éducatrices, propose des activités destinées notamment à des jeunes qui ne se sentent pas toujours à l'aise ou pleinement intégrés. L'activité proposée consiste à faire du pédalo sur le lac de Bienne. Le projet dépasse toutefois le cadre de la jeunesse et s'adresse également à des personnes de tout âge.

M. Romain Jacot annonce une « Rencontre au sommet » qui se tiendra au Chasseral le 22 août, en présence du youtubeur et artiste Zelfino, qui partagera son lien à la montagne, sa spiritualité et ce qui l'inspire à peindre les paysages montagneux. L'activité est destinée en priorité aux futurs accompagnants des camps de catéchisme, mais pourra être ouverte à d'autres participants selon les places disponibles.

Catéchèse de l'arrondissement

Mme Natacha Weiss

En début d'année, le Conseil synodal et le CSJ ont validé un crédit d'investissement pour la création d'un prototype KT. Au nom du groupe de travail, Mme Natacha Weiss les remercie de leur avoir donné l'opportunité de créer ce prototype.

Sur le terrain le constat est clair : les camps et les rencontres créent de belles expériences. Ils permettent aux jeunes de se retrouver, de vivre quelque chose ensemble et de tisser des liens.

Les rencontres en présentiel ne permettent toutefois pas de rejoindre tous les jeunes. Entre des agendas chargés, de nombreuses activités et des habitudes qui évoluent, certains passent à côté des propositions existantes, alors même qu'ils pourraient être intéressés par une démarche en lien avec des questions de vie et de foi.

À partir de ce constat, Mme Natacha Weiss, MM. Christian Borle et Quentin Jeanneret ont imaginé une nouvelle forme de parcours catéchétique. Leur réflexion a ensuite été partagée et enrichie avec les coresponsables de la catéchèse de l'arrondissement, Mme Céline Ryf et Mme Natacha Weiss.

Le projet est aujourd'hui porté par MM. Christian Borle, Quentin Jeanneret et Mme Natacha Weiss, en collaboration avec Swiss Tomato.

L'objectif est de développer un parcours catéchétique gamifié dans un espace numérique.

Dans cet espace, un jeune pourra avancer à son rythme, explorer des questions existentielles, découvrir des témoignages, relever des défis et garder une trace de son cheminement. Son parcours se construira dans la durée, au fil du temps, des rencontres et des expériences vécues.

Concrètement, un jeune pourra créer son avatar, entrer dans une première île autour d'une question de vie, écouter un témoignage, répondre à un quiz et progresser sur sa carte. Après un camp ou une rencontre, un QR code pourra lui permettre de découvrir un nouveau contenu ou de débloquer un nouvel espace.

Ce parcours s'adresse aux jeunes de 13 à 25 ans : catéchumènes, moniteurs et monitrices, appelés « les monos », ainsi qu'à des jeunes qui découvrent encore nos lieux d'Église. Des visiteurs pourront aussi y entrer, notamment des parents, des paroissiens ou des personnes engagées dans les autorités ecclésiales ainsi que les professionnel-le-s en Église.

Pour les paroisses, ce projet permet de créer une proposition commune à l'échelle de l'arrondissement, tout en respectant les réalités locales. Les collègues pourront également participer à la création des contenus et mettre en valeur les activités déjà vécues sur le terrain.

Une première étape consiste à créer un prototype pour rendre l'idée concrète et tester l'expérience.

L'avancée du projet sera présentée et discutée le 1er juillet à Tavannes. Une présentation officielle aura lieu lorsque le prototype sera finalisé. À partir de là, la pertinence de développer l'application sera évaluée.

Le festival BREF, à Martigny en novembre 2026, offrira ensuite une occasion de partager cette réflexion dans le cadre réformé romand.

Personne ne souhaitant prendre la parole, **M. Raphaël Schär clôt le Synode d'arrondissement à 15h23** et remercie le CSJ pour son engagement et son travail. Le Synode sera suivi de l'assemblée de l'Association du Centre de Sornetan en liquidation.

M. le pasteur Macaire Gallopin invite l'assemblée à un moment de silence, afin que chacune et chacun puisse revenir intérieurement sur la manière dont cette journée a été vécue. L'assemblée entonne ensuite « Jésus le Christ, lumière intérieure ».

Le président : Raphaël Schär

La secrétaire : Jessica Beuchat

Prochain Synode d'arrondissement

Samedi 7 novembre 2026, dans les locaux du CSP à Tramelan